

LES RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN EUROPE

Pauline BOIVIN

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MAR 16
Économie sociale





COMPRENDRE POUR AGIR

LES RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE EN EUROPE

Pauline BOIVIN

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. TYPOLOGIE ET RAISONS D'ÊTRE DES RÉSEAUX	4
1. Les réseaux professionnels : émergence, structuration et rôle	4
2. Les activités internes/externes des réseaux et leur valeur ajoutée	5
II. LES RÉSEAUX EUROPÉENS DE L'ESS	7
1. Les principaux réseaux de l'économie sociale	7
2. Des réseaux à « géométrie variable » ?	9
III. LIMITES : LES RÉSEAUX FACE A LEUR REPRÉSENTATIVITÉ ET LEURS MOYENS	10
1. Représentation géographique en Europe	10
2. La pérennité des réseaux	11
CONCLUSION	13
BIBLIOGRAPHIE	14

AVANT-PROPOS

Métaphoriquement, les réseaux sont à la société ce que les neurones sont au cerveau. Interconnectés, envoyant des messages à leurs pairs, à la différence près qu'ils façonnent non pas la pensée individuelle, mais la pensée collective de l'humanité. Les échanges réguliers entre les différents acteurs qui composent le système maillé débouchent sur une vision en premier lieu, puis sur une action, en second lieu. Après l'holisme, l'individualisme méthodologique, et l'interactionnisme, cette analyse résiliente permet une nouvelle approche sociologique des relations humaines.

L'engouement pour le terme n'est probablement pas un hasard dans le contexte de multiplication des réseaux sociaux, d'innovations dans les systèmes informatiques, tels que les plateformes de pair-à-pair, consistant en une interconnexion d'utilisateurs (les membres dans le cas des réseaux) fonctionnant elles-mêmes sans intermédiaire. Les technologies ont révolutionné les relations humaines en permettant à des personnes très éloignées de communiquer entre elles, et à une vitesse dépassant celle de la lumière.

Outre ces considérations sociologiques et technologiques, qu'est-ce qui, aujourd'hui, poussent des individus et organisations professionnels à se revendiquer comme un réseau plutôt que comme une association, une fédération, ou un syndicat ? N'est-ce pas là, mettre l'accent sur la force que représentent l'interconnaissance, et les liens sociétaux autour de la promotion de valeurs et principes partagés ?

Forme récente d'organisation au niveau européen du fait de son caractère « formel », les réseaux de la société civile font figure de contre-pouvoir tiers face à l'État et au secteur privé. Leur force est leur nombre, leur force est la diversité et la richesse des entités qu'ils représentent. D'une certaine façon, ces réseaux forment le filet de notre démocratie économique et politique en Europe. Plus ses mailles se renforcent, plus il peut servir de protection face à la corrosivité du capitalisme qui parfois menace notre socle civilisationnel.

D'où l'intérêt d'étudier le concept, la réalité, et les activités concrètes des réseaux de l'ESS en Europe. Cette note d'analyse se veut une synthèse, mais ne peut malheureusement tout dire sur le sujet, tant cette thématique reste encore inexplorée, et pouvant être abordée selon de multiples perspectives. Nous avons aussi dû sélectionner un nombre restreint de réseaux à étudier. En espérant que cet aperçu sur les formes résilientes puisse servir de base à des recherches et initiatives futures sur cette question, nous vous en souhaitons une très bonne lecture.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

INTRODUCTION

Le 9 février dernier, le Réseau français des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) annonçait son entrée dans les manuels scolaires¹. Dans ce manuel d'histoire-géographie à destination des lycéens, on pouvait y trouver, après une brève présentation du réseau, un exercice contenant les questions suivantes : « *Comment les collectivités territoriales peuvent-elles fonctionner en réseau ? Quels sont les avantages d'un fonctionnement en réseau ?* ». En invitant les jeunes scolarisés à s'interroger sur l'intérêt de l'organisation en réseau, les auteurs de ce manuel montrent que la forme résiliaire est un thème pertinent pour la compréhension de notre environnement et des relations sociales structurées autour d'ambitions politiques.

Amener à réfléchir sur la notion de réseau, c'est aussi l'objectif de cette note d'analyse. Au sens large, c'est-à-dire au sens d'interconnexion entre entités, « **tout est réseau** » : associations professionnelles, groupes de représentation d'intérêt, fédérations, syndicats européens, etc. De quoi parle-t-on dans ce cas ? Les réseaux qui nous intéressent sont les **réseaux professionnels « formels » européens de promotion de l'ESS**, c'est-à-dire, socialement reconnus comme tels, et qui se présentent de cette manière (exemple : « *réseau européen de ...* »). Plus précisément, les réseaux sont un « *mode d'action collective*² *fondé sur des relations personnalisés et de confiance, plus ou moins formalisées, où la légitimité des processus de décision tient surtout à une participation effective à des projets définis sur la base d'une mutualisation ponctuelle d'informations, de contacts et de ressources* »³.

Les réseaux de professionnels ont toujours existés (par exemple, les guildes au moyen-âge). Mais c'est à partir des **années 1990 que ce mode d'action et d'organisation s'est considérablement développé**. A peu près au même moment dans le monde universitaire, les réseaux ont commencé à être des **objets d'études** en soi⁴. L'enthousiasme était tel que certains auteurs ont décrit la période contemporaine comme « *l'ère du tout-réseau* »⁵. Cela dit, sur ce qui nous intéresse ici, à savoir notamment l'émergence de réseaux européens dans le champ de l'économie sociale, on trouve encore peu de recherches consacrées explicitement à ce sujet même si ces termes sont constamment utilisés dans les études, les discours, et les présentations institutionnelles.

Au niveau européen des **réseaux de l'économie sociale** se sont développés pour la plupart à la fin des années 90. Tandis que la construction européenne franchit des étapes importantes et que les politiques sociales deviennent de plus en plus « européennes », les acteurs de l'ESS s'organisent pour promouvoir des alternatives à l'économie capitaliste dominante. Parmi ces réseaux, nous avons sélectionné 5 réseaux diversifiés qui représentent les acteurs de l'économie sociale en Europe. Ces réseaux sont : **Reves, Diesis, Social Economy Europe, EMES et Ripess Europe**. Leur étude nous amène à nous poser les questions suivantes :

Qu'est ce qui fait la raison d'être et la force des réseaux ? Comment agissent-ils sur la scène européenne, et comment les membres du réseau interagissent-ils entre eux ? Quelles sont les faiblesses de ces modes d'organisation ? Quelles limites rencontrent-ils dans les États membres qui connaissent des approches de l'économie sociale très divergentes ? Et comment parlent-ils d'une même voix auprès des instances européennes ?

¹ Pour en savoir plus : <http://rtes.fr/L-ESS-et-le-RTES-dans-les-manuels>

² Action convergente menée par une pluralité d'agents sociaux en vue d'atteindre un certain objectif : défendre une cause ou un intérêt matériel.

³ FRAISSE L., Dans *Économie solidaire, perspective internationale, Pour plus de démocratie économique*, Jean-Louis LAVILLE (dir.), éd. Pluriel, 2013, p.228.

⁴ On attribue les premières études des réseaux à Granovetter (1973, 1985), qu'il a abordé sous l'angle de la sociologie économique.

⁵ « *L'ère du tout-réseau nous enveloppe, nous nourrit et nous transporte, nous donne un éclairage nouveau sur le monde.. et nous aveugle aussi peut-être. Politologues ou homme politiques, journalistes et militants, businessmen et gourou du management, théoriciens et enquêteurs, philosophes et informaticiens, physiciens et logisticiens, tous ont le même mot « réseau » à la bouche, ou du moins, tous ceux qui veulent être « dans le vent. »* (DUMOULIN KERVRAN David et PEPIN-LEHALLEUR Marielle (dir.), *Agir-en-réseau : modèle d'action ou catégorie d'analyse*, éd. PUR, 2012, p.9).

À partir de l'étude théorique des caractéristiques sociologiques des réseaux, nous présenterons les principaux réseaux de l'ESS en Europe, puis nous terminerons par dégager leurs limites.

I. TYPOLOGIE ET RAISONS D'ÊTRE DES RÉSEAUX

« L'avènement de formes d'organisation résiliable propres à l'ESS est un (...) thème récurrent. Les réseaux sont traversés par différentes logiques d'action. Ils tendent à favoriser la coopération et la circulation de l'information et du savoir, en démultipliant les liens relationnels, permettant ainsi 'le transfert de ressources matérielles et symboliques' dans des structures recherchant tout autant le renforcement et la stabilité (liens forts) que la potentialisation (liens faibles) »⁶

1. LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS : ÉMERGENCE, STRUCTURATION ET RÔLE

Raisons sociologiques et technologiques à la mise en réseau

Certains auteurs voient des raisons d'ordre sociologique à leur émergence et parlent d'entrée dans « l'ère de l'interactivité »⁷. Selon eux, cette ère serait particulièrement propice à davantage de **coopération**, notion qui « est au cœur de l'étude des réseaux »⁸. Les **innovations** majeures de ces dernières décennies dont ils ont bénéficié, ont permis leur déploiement et leur structuration.

Leur développement s'est produit dans un contexte d'**essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication**, et notamment d'**internet**, qui permet aux membres de s'échanger des ressources quasiment en instantané, et contribue à la souplesse d'action propre à ce type d'organisation. Les réseaux sont alors sortis de la clandestinité pour devenir un **mode formel d'organisation** revendiqué publiquement en tant que tel⁹.

La « tête de réseau » : coordonne et anime la « maille »

La forme résiliable a pour origine la **métaphore de nœuds reliés entre eux** : « Les ressources sont toutes concentrées en quelques lieux – les nœuds – (...) reliés les uns aux autres par des mailles ; grâce à des connexions les quelques ressources dispersées deviennent un filet qui semble s'étendre partout. »¹⁰. Néanmoins, cette vision théorique ne se retrouve pas dans la réalité des structures que nous étudions. Leur dénomination peut varier : fédération, association professionnelle, etc. mais généralement, et dans les cas que nous allons étudier, il y a toujours une association¹¹ qu'on appelle

⁶ COLLETIS G., GIANFALDONI P. et RICHEL-BATTESTI N., « Economie sociale et solidaire, territoires et proximité », *Revue internationale de l'économie sociale*, RECMA, Vol N°296, 2006.

⁷ LE BOTERF G., *Travailler efficacement en réseau : une compétence collective*, éd. d'Organisation, 2ème édition, 2008, p.3.

⁸ AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., et LIVIAN Y-F., *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, 2005.

⁹ FRAISSE L., dans LAVILLE, *op. cit.* 2013, p.228.

¹⁰ LATOUR B., *La Science en action*, éd. La Découverte, « Textes à l'appui. Série Anthropologie des sciences et des techniques », 1989.

¹¹ Sauf Diesis qui est sous la forme coopérative.

« **tête de réseaux** » qui réalise l'essentiel de l'activité grâce à la participation des membres. Elle a un rôle de **coordination**¹² des membres, qui l'amène à centraliser les adhésions et les ressources pour ensuite les diffuser.

Les rôles des réseaux

Guy Le Boterf, expert en management et stratégie des organisations, dénombre trois fonctions principales des réseaux de professionnels :

- Ils servent de **support/appui/accompagnement** pour les acteurs individuels et collectifs. Ils fournissent des ressources humaines et matérielles et offrent une expertise (rôle d'interface).
- Ils permettent les **actions collectives** (ponctuelles ou régulières) organisées et anticipées (la temporalité et la géométrie de ces actions varient dans le temps).
- Ce sont des **plateformes de partage et de capitalisation de pratiques** (véritables « *communautés de pratiques* »¹³), ils créent des **savoirs communs**, lesquels encouragent l'innovation grâce à la coopération, l'**interconnaissance** entre les membres et le **transfert de compétences**.

2. LES ACTIVITÉS INTERNES/EXTERNES DES RÉSEAUX ET LEUR VALEUR AJOUTÉE

Ils ont une activité à la fois tournée vers l'extérieur, soit vers les parties prenantes concernées (institutions publiques, citoyens, politiques, etc.), et vers l'intérieur, c'est-à-dire à destination, et au service de ses membres.

L'échange de ressources

L'échange de ressources est l'**activité principale** des réseaux. Ils récupèrent des informations grâce à leurs contacts et à la veille politique, économique et législative qui alimente le corpus de connaissances et forme la base sur laquelle s'appuyer pour orienter leurs actions prioritaires. Ces informations sont ensuite diffusées à leurs membres via des mails ou lettres d'information, sur la page web de l'organisation et/ou sur les réseaux sociaux. Certains d'entre eux sont plus portés sur les activités de recherche et publient ponctuellement leurs analyses.

Outre les ressources matérielles, les **ressources humaines** permettent le transfert de compétences, soit sous la forme de **formation**, soit sous la forme de **conseil** qui s'adresse à la fois aux membres et aux personnes extérieures. Une autre activité majeure est la **participation et l'organisation d'événements**, importants espaces de rencontres (le « *réseautage* »), de débats, et d'apprentissage mutuel. Cet échange de ressources matérielles, symboliques et humaines est important dans les activités tournées vers les membres, mais il sert ensuite dans les activités tournées vers l'extérieur telles que la représentation et le lobbying.

¹² Le Boterf différencie la coopération qui est une initiative des acteurs de l'ESS pour travailler ensemble et la coordination qui est l'initiative d'un pilote de réseau pour les faciliter.

¹³ LAVE J. et WENGER E., *Situated Learning. Legitimate peripheral participation*, Cambridge: University of Cambridge Press, 1991.

Les réseaux représentent et plaident pour leurs membres

Du fait de leur structure souple, ils permettent la prise en compte d'acteurs très divers : ils ont une dimension **multi-institutionnelle** et **multi-professionnelle**¹⁴. Les associations qui coordonnent les membres apparaissent comme « *le moyen d'avancer sur des projets en commun sans que la diversité des situations et des positions apparaisse comme un frein à l'action* »¹⁵. L'hétérogénéité des champs couverts par ces réseaux est un défi croissant car cela génère le risque de désynchronisation des intérêts des acteurs¹⁶. Dans les faits, les désaccords éventuels portent surtout sur les objectifs, plutôt que sur les moyens¹⁷. Pour cette raison, la plupart des adhésions nécessitent de passer par la signature d'une **charte** où les candidats s'engagent à respecter un certain nombre de valeurs et de principes. Certains réseaux, et c'est particulièrement le cas pour ceux de l'économie sociale, se sont fondés sur la base d'un **manifeste**, qui définit préalablement les objectifs auxquels les membres devront se conformer.

La valeur ajoutée des réseaux

Pour les adhérents, et en particulier parce qu'ils cotisent volontairement et permettent ainsi individuellement et collectivement de faire vivre le réseau, il faut démontrer la valeur ajoutée. Cette dernière doit alors être clairement identifiée et explicitée, un jeu « *gagnant-gagnant* » doit être perçu comme tel¹⁸. Aux fondements du fonctionnement des formes résilientes se trouve le **principe de réciprocité**, il faut « *donner, recevoir et rendre* »¹⁹, c'est le seul moyen de maintenir le lien social et donc de faire perdurer leur existence²⁰.

Par l'échange d'expériences et de compétences, les réseaux incubent des **innovations**. Le montage de projets locaux, nationaux et européens est une des activités qui permet l'émergence de ces innovations par la voie de partenariats et de la coopération. Les réseaux coordonnent, accompagnent des membres ou des entités extérieures dans la réponse aux appels à projet, ou pour l'initiative de projets. Leur organisation résiliente, et leurs relations directes ou indirectes avec des entreprises, collectivités et autres porteurs de projet, facilitent la mise en place de ces partenariats dans le secteur de leurs activités.

Le réseau est un capital social²¹ : ses « contacts » sont une ressource en soi

Le concept de capital social, dont l'origine revient à Pierre Bourdieu, est très proche de la notion de réseau comme le montre sa définition : « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'interreconnaissances* »²². L'analyse bourdieusienne fait constamment le lien entre posséder un capital et disposer des meilleurs atouts pour obtenir les meilleurs résultats. Ce qui laisse présager l'intérêt que les acteurs de l'ESS ont eu vis-à-vis de cette forme d'association résiliente. De plus, le capital social joue un **rôle démultiplicateur** pour les deux autres capitaux : culturel et humain.

¹⁴ LE BOTERF G., *op. cit.*, 2008.

¹⁵ FRAISSE L., dans LAVILLE, *op. cit.* 2013, p.235.

¹⁶ LE BOTERF G., *op. cit.*, 2008, p.18.

¹⁷ LASSERRE G., *L'expérience coopérative de démocratie économique*, éd. Fédération Nationale des coopératives de consommation, 1957.

¹⁸ LE BOTERF G., *op. cit.*, 2008, p.125.

¹⁹ MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, 1950, éd. Les Presses universitaires de France, 4ème édition, 1968.

²⁰ « *Ce ne sont pas seulement des informations ou des savoirs qui sont échangés mais la reconnaissance que la réciprocité fonctionne* » (CORDONNIER L., *Coopération et réciprocité*, éd. Presses Universitaires de France, 1997).

²¹ Le capital social se réfère aux « *caractéristiques des organisations sociales tels les réseaux, les normes et la confiance qui facilitent la coordination et la coopération en vue du bénéfice mutuel* » (PUTNAM R., *Democracies in flux, The evolution of social capital in contemporary society*, éd. Oxford University Press, 2002).

²² BOURDIEU P.. Le capital social dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 31, janvier 1980, pp. 2-3.

URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069

Mais la notion de capital social renvoie à des notions d'accumulation, de centralité des ressources et de leur possession. Le réseau a moins ce caractère possessif, et comporte plus un **caractère égalitaire et horizontal**, et surtout **interrelationnel**. À la différence du capital social qui renvoie à un stock des relations dont dispose un individu, un groupe ou une organisation, le réseau désigne un **système maillé** composé d'interrelations. Ce sont des espaces sociaux où la participation est valorisée pour la ressource qu'elle représente, pour **acquérir des contacts, de la légitimité, de la visibilité et diffuser un standard commun**, ce qui *in fine* renforce leur influence dans les politiques européennes. À noter aussi, **leur force multiplicatrice** inhérente : ils sont eux-mêmes générateurs de nouveaux réseaux²³. Tous se connaissent et s'entrecroisent, et sont plus ou moins habitués à travailler ensemble.

II. LES RÉSEAUX EUROPÉENS DE L'ESS

Il n'y a pas de doute selon Jean-Louis Laville, **réseaux, société civile et ESS vont de pair**, et ce, de manière croissante et adaptée au contexte institutionnel.

1. LES PRINCIPAUX RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Parmi les principaux réseaux de l'ESS en Europe, nous avons fait le choix pour notre étude de nous focaliser sur 5 d'entre eux : **EMES, REVES, DIESIS, Social Economy Europe et Ripess Europe**. Ils présentent un caractère généraliste, et recouvrent toutes les structures et secteurs de l'économie sociale en Europe (qu'il s'agisse de mutuelles, fondations, associations, coopératives et même, d'entités publiques). Dans le même temps, ils sont diversifiés car ils opèrent dans différents champs d'activité, rassemblent différentes catégories de membres, et ne connaissent pas la même présence dans les États de l'Union, ce qui permet dès lors une approche comparative.

- **EMES (1996²⁴)** : Réseau européen des **Centres de recherche sur l'économie sociale**, il vise à fournir un corpus théorique européen sur l'économie sociale (malgré les traditions historiques et culturelles nationales très divergentes en Europe). Dans cette optique et dès sa création, il a entrepris son premier programme de recherche qui portait sur "*l'émergence des entreprises sociales en Europe*" (1996-2000)²⁵. Logiquement, la recherche est sa principale activité qui se solde par des publications, l'organisation d'événements et la dispense de formations.
- **Diesis (1997)** : Seule structure organisée sous la forme coopérative, ses activités de **recherche et de développement** à vocation européenne sont mises au **service de l'économie sociale et des coopératives**. Ses membres représentent un réseau de milliers d'entreprises en Europe. Diesis promeut l'économie sociale via des formations, la conception de projets, le conseil, l'assistance technique et la recherche. Une part importante de leur activité est tournée vers le montage de projets européens transnationaux impliquant des membres nationaux et régionaux.

²³ BOLTANSKI L., CHIAPPELO E., *Le Nouvel esprit du capitalisme*, éd. Gallimard, 1999.

²⁴ Date de création.

²⁵ DEFOURNY J., « L'émergence du concept d'entreprise sociale. », *Reflets et perspectives de la vie économique* 3/2004 (Tome XLIII), p. 9-23 URL : www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2004-3-page-9.htm.

- **Reves (1998) : Le Réseau européen des villes et des régions de l'économie sociale** regroupe aussi des acteurs privés de l'ESS tels que des associations. Ses activités principales sont l'échange de bonnes pratiques et la mise en valeur d'expériences locales dans les domaines professionnels historiquement très investis par l'ESS²⁶, la veille sur les politiques européennes, le lobbying auprès des institutions via des *Position Papers*, et le montage de projets. Il organise et participe à de nombreux événements autour des thèmes « collectivités locales et économie sociale », qui servent à des fins de formation pour les participants et de promotion.
- **Social Economy Europe (2000) : créée en novembre 2000 sous le nom de CEP-CMAF, Social Economy Europe** représente l'économie sociale au niveau européen. Ses membres européens et nationaux relèvent d'une des 4 familles de l'économie sociale (fondation, coopérative, mutuelle et association). L'association s'est focalisée sur son rôle d'**interface entre ses membres et les institutions européennes** et se charge du secrétariat pour l'intergroupe du Parlement européen sur l'économie sociale²⁷. Cette position leur a permis de participer au rapport Toia pour la Commission emploi et affaires sociales. Social Economy Europe avait alors présenté une « proposition pour une initiative parlementaire en faveur de l'économie sociale » au président de l'intergroupe en 2005. Le rapport en question a abouti en 2009²⁸.
- **Ripess Europe (2011) : En Europe, les adhérents du Réseau intercontinental de promotion de l'ESS** sont soit des réseaux régionaux (comme par exemple l'APES, le réseau des Acteurs pour une économie solidaire du Nord-Pas-de-Calais) soit nationaux (comme le MES, Mouvement pour l'économie solidaire). Les membres sont d'entités diverses²⁹ : il peut s'agir de réseaux de collectivités (exemple : RTEs), ou de chercheurs et universitaires (RIUESS). Le Ripess vise à fédérer les acteurs et organisations de l'ESS au niveau européen pour « promouvoir d'autres modes de production, de consommation, d'épargne et d'échange pour la construction de régulations économiques plus justes et d'un développement plus solidaire »³⁰. Un de ses derniers chantiers d'envergure est de dresser un « Panorama de l'ESS en Europe » visant à « identifier les éléments contextuels clés qui forment l'ESS en Europe et de faciliter la mise en relation et la diffusion des initiatives »³¹.

Les dénominations des réseaux diffèrent, les champs d'actions, les catégories de membres, et les activités aussi. Mais le projet global est commun : porter et promouvoir un **projet collectif et politique en faveur de l'économie sociale**.

Ils représentent et plaident pour une économie plurielle

Les actions des réseaux pour influencer les politiques européennes ne visent pas à unifier l'économie sociale en Europe par la convergence des modèles des États membres. Il s'agit plutôt d'influencer la législation dans un sens qui satisfasse au mieux les acteurs de l'ESS de chaque État où ils sont présents. La finalité est toujours de préserver la diversité du champ des acteurs de l'ESS, car cela constitue la **richesse du mouvement**, et permet de laisser de la marge à l'innovation entrepreneuriale dans ce secteur. Ils sollicitent alors leurs membres pour former un consensus « permettant à chacun de ces réseaux de reconnaître dans sa propre tradition les racines d'un projet social commun »³². Néanmoins, cela ne doit pas rendre plus flous les contours de cette économie et de ses structures. Dans

²⁶ Le recyclage, les services sociaux, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, la coopération au développement, la garde d'enfants, la culture, le dialogue interculturel, le transport et le développement local de manière générale.

²⁷ Sur ce sujet voir : <http://www.ess-europe.eu/fr/event/reunion-de-lintergroupe-du-parlement-europeen-sur-leconomie-sociale-le-17-mars-prochain>

²⁸ Pour en savoir plus : http://www.saw-b.be/ESUE/SEE_PPT-Toia.pdf ; ou lire le rapport Toia :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0062+0+DOC+XML+V0//FR>

²⁹ Voir les membres actuels sur le site internet du Ripess Europe [Consulté le 03/03/16] <http://ripess.eu/fr/gouvernance/reseau-des-membres>

³⁰ <http://www.ripess.eu/fr/presentation/objectifs/>

³¹ Pour en savoir plus : <http://www.ripess.eu/fr/le-panorama-de-leconomie-solidaire-en-europe/>

³² LIPIETZ A. « L'Opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale, pour le compte du ministre de l'Emploi et de la Solidarité »,

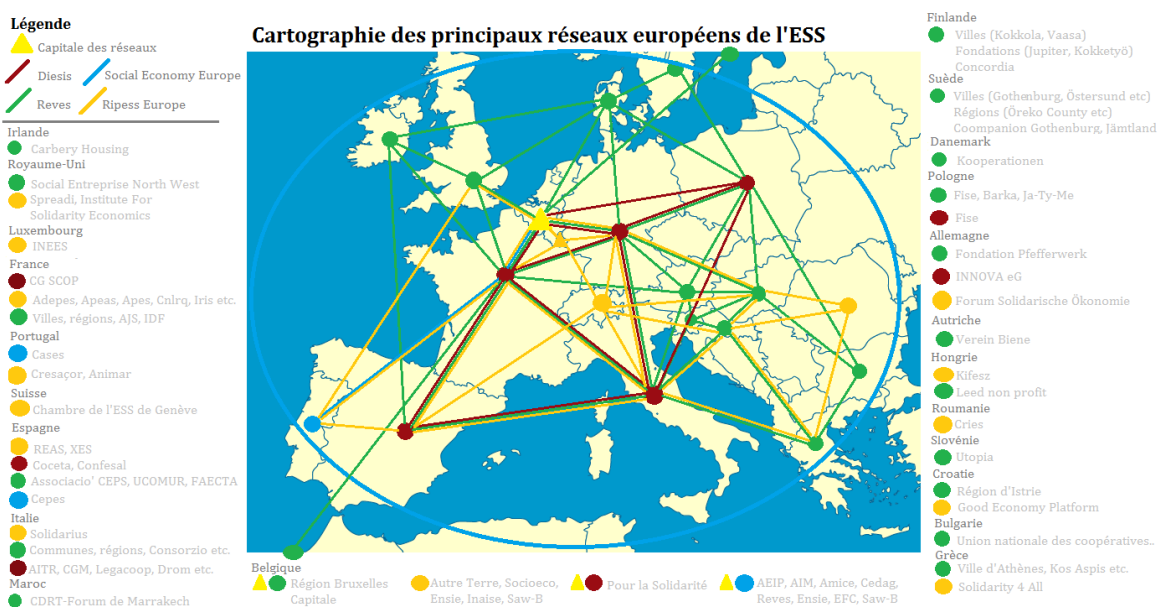
Rapport final relatif à la lettre de mission de Madame la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, mimeo, 2001.

les dernières décennies, les acteurs de l'ESS ont cherché à élaborer une définition européenne de l'ESS. Dans une perspective de **légitimation**, ces définitions permettent de mesurer le poids et la dynamique de l'ESS en Europe en les comptabilisant et en les intégrant dans les statistiques nationales et européennes.

La prise en compte de la variété des acteurs de l'ESS à partir de leurs statuts, leur degré de militance, des intérêts concurrents, multisectoriels, etc. participe à la **reconnaissance juridique, institutionnelle et politique d'une économie « plurielle »**. Plus concrètement, cette « *gestion collective de la pluralité* »³³ vise à « *démocratiser l'économie de marché internationalisée, soutenir l'économie de marché territorialisée, re-légitimer l'économie non-marchande, prendre en considération l'économie non-monnaire et reconnaître l'économie solidaire* »³⁴. Les réseaux de l'ESS sont donc les **moteurs du soutien et du déploiement** de cette économie³⁵.

2. DES RÉSEAUX À « GÉOMÉTRIE VARIABLE »³⁶ ?

Cartographie³⁷



Commentaires

- Sauf Ripess, dont le siège européen se situe au Luxembourg, tous les autres réseaux ont leur « capitale » (tête de réseau) en Belgique, à Bruxelles pour tous (sauf EMES qui se trouve à Liège).
- Social Economy Europe (SEE) et Reves sont les réseaux ayant la plus large couverture géographique. SEE car ses membres sont des réseaux européens à deux exceptions près : CG

³³ FRAISSE L., dans LAVILLE, *op. cit.* 2013, p.230.

³⁴ ROUSTANG G., LAVILLE J.-L., EME B., MOTHÉ D., PERRET B., *Vers un nouveau contrat social*, Sociologie économique, éd. Desclée de Brouwer, 1996

³⁵ XIVème Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Lille du 21 au 23 mai 2014 « L'économie sociale et solidaire en coopérations » Appel à communications, URL : http://apes-npdc.org/IMG/pdf/xive_rencontres_du_riuess_appel_a_comm.pdf

³⁶ Référence au célèbre ouvrage de Jean Pisani-Ferry, « *L'Europe à géométrie variable : une analyse économique* », éd. CEPPII, 1995.

³⁷ Les membres de EMES ne sont pas indiqués sur leur site d'où leur absence sur cette carte.

SCOP (Fr) et CASES (Pt)³⁸. Et Reves, qui a la particularité de relier des villes et des régions, ce qui lui permet d'être présent dans des États où les organisations de l'ESS sont moins courantes : pays anglo-saxons et pays nordiques notamment.

- Le réseau de Diosis est plus centré en Europe latine et en Pologne.
- Un certain nombre d'États ne connaît aucune présence de réseau (sauf de manière indirecte pour SEE) : les Pays-Bas, la République tchèque, la Slovaquie et les États des Balkans.
- Certains réseaux ne se limitent pas aux États membres de l'Union européenne. C'est le cas de Reves (Maroc) et de Ripess (Suisse).
- Les membres des quatre réseaux présentés sur cette carte sont très rarement les mêmes.
- La liste des membres présentés en légende n'est pas exhaustive.

III. LIMITES : LES RÉSEAUX FACE À LEUR REPRÉSENTATIVITÉ ET LEURS MOYENS

1. REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE EN EUROPE

Il existe des **traditions différenciées** d'économie sociale en Europe, qui expliquent que les pays latins sont surreprésentés parmi les membres adhérents³⁹. Des différences de **terminologies, de visions, de statuts et de lois** encadrent les entreprises et structures du secteur⁴⁰. Le concept d'ESS est surtout employé dans les pays latins de l'Union européenne, et tend à se généraliser peu à peu. Deux conceptions cohabitent, celle qui a une approche par les statuts légaux, comme en France, et celle qui a une approche par la finalité sociale, comme en Angleterre. De ce fait, les réseaux de l'ESS peinent à se développer dans les États où la définition diffère. Dans les pays anglo-saxons par exemple, l'économie sociale, et plus particulièrement l'entrepreneuriat social, renvoie davantage au *social business* qui désigne les activités économiques marchandes mises au service d'un but social, mais qui ne remettent pas forcément en question le modèle capitaliste. Dans ce cas de figure, le secteur économique correspondant le plus à l'ESS est le **tiers-secteur** (*third-sector*). De même, tous les États n'ont pas encore inscrit à ce jour l'économie sociale dans la loi, ce qui limite le développement de cette économie alternative, et explique en partie les différences de membres des réseaux selon les États de l'Union européenne.

La représentativité européenne des réseaux de l'ESS s'en trouve réduite, ce qui atténue l'influence qu'ils peuvent avoir auprès des institutions européennes. Ses dernières sont en effet davantage attentives aux

³⁸ A noter que Ripess Europe a aussi parmi ses membres des réseaux européens tels qu'INAISE, URGENCI, ENSIE etc.

³⁹ Voir aussi l'étude TSI sur les barrières et leviers au développement de l'ESS : <http://www.ess-europe.eu/fr/news/etude-tsi-identification-des-barrieres-et-des-leviers-au-developpement-de-less>

⁴⁰ STOKKINK D. et PERARD P., L'économie sociale et solidaire en Europe, dans *Économie sociale et solidaire*, Robert HOLCMAN (dir.), éd. Dunod, 2015, p.250.

associations professionnelles européennes lorsque celles-ci représentent une pluralité d'États européens. Dans la même logique, ces États membres où l'ESS est moins manifeste peuvent bloquer les avancées du secteur dans les politiques publiques européennes. D'où tout l'intérêt pour ces réseaux de tenter de recruter de nouveaux membres dans les pays où ils sont peu présents, et de participer à la fédération de structures déjà existantes entrant dans le champ de l'ESS. On remarquera toutefois que l'ESS se développe partout en Europe, et que ce défaut de représentativité est susceptible d'être résolu dans les années à venir.

Le manque relatif de membres dans certains États de l'Union européenne n'est pas forcément dû à l'inexistence d'entreprises et structures de l'économie sociale. On émet l'hypothèse que ces réseaux demandent des cotisations que certains membres potentiels ne souhaitent ou ne peuvent pas payer. Il leur est important alors de démontrer leur valeur ajoutée. La question des **ressources financières** est une des raisons qui expliquent la différence de représentativité existante entre les États membres, qui s'exprime aussi au sein même des États membres. Les réseaux ont plus ou moins de membres selon les États. Par exemple, les grandes villes « riches » ont plus de moyens et sont susceptibles d'adhérer plus facilement que les villes moins riches, ou de plus petites tailles. C'est d'autant plus vrai dans un contexte de baisse généralisée de dotation des pouvoirs locaux due aux politiques d'austérité, où les incitations à faire partie d'un réseau s'amointrissent au regard d'autres priorités plus localisées. Les montants des cotisations varient selon les catégories de membres afin de prendre en compte cette réalité. Ce constat vaut aussi pour les Centres de recherche.

In fine, ce poids différencié des membres peut orienter les **actions de lobbying et d'advocacy** des réseaux dans une direction favorable aux intérêts spécifiques de l'économie sociale des membres majoritaires. C'est la critique formulée par le chercheur Yannis Papadopoulos pour qui, « *il est peu fréquent que le pluralisme des réseaux reflète fidèlement le pluralisme social, et pointe alors le risque d'une captation par les intérêts les mieux organisés utilisant leurs accès publics pour préserver leurs rentes* »⁴¹. La tête de réseau doit alors veiller à ne pas aller à l'encontre des intérêts d'un ou plusieurs de ses membres pour éviter de perdre sa **crédibilité et légitimité nécessaire** à sa durée dans le temps et à l'efficacité de ses activités.

2. LA PÉRENNITÉ DES RÉSEAUX

Comme toute organisation, les réseaux comportent leurs propres risques : dépendance vis-à-vis des membres, essoufflement de la participation, et compétition entre les réseaux pour l'obtention des financements nécessaires à leur survie. Le fait qu'ils travaillent souvent sur les mêmes thématiques et réalisent des activités similaires peut être à l'origine de ces divers risques. Au-delà de démontrer constamment leur valeur ajoutée, il faut aussi qu'ils sachent se **distinguer entre eux**.

Des ressources financières stables ou croissantes : condition *sine qua non* de survie et d'expansion

Les réseaux doivent en continu **rechercher de nouvelles adhésions** mais cela n'est pas suffisant pour le développement de leurs activités. Ils se trouvent dès lors obligés de chercher des financements dans le **montage de projets locaux, nationaux ou européens, la recherche de subventions auprès des institutions et autorités publiques, ou encore le mécénat** pour ne citer que les possibilités de financement principales. Pour cela, ils doivent passer de statut d'association de fait à un statut juridique spécifique. Pour Social Economy Europe, ce fût l'objet de longues discussions entre les membres pendant de nombreuses années.

⁴¹ PAPAPOULOS Y., « Démocratie, gouvernance » et « management de l'interdépendance » : des rapports complexes », dans J. SANTISO (dir.), *À la recherche de la démocratie : Mélanges offerts à Guy Hermet*, éd. Karthala, 2002, p.141.

Disposer de moyens financiers permet alors de professionnaliser le réseau, et d'avoir une taille critique suffisante pour représenter les membres en termes d'*advocacy* et de lobbying, et pour le montage de projets. Un nombre limité de salariés fait reposer la conduite des missions sur des bénévoles - par ailleurs salariés de leur propre organisation -, ce qui limite son influence en Europe. En l'absence de financement, il peut donc disparaître. Un seul exemple nous est connu à ce jour concernant la dissolution d'un réseau entrant dans le champ de l'économie sociale. Il s'agit du Réseau européen transrégional pour l'inclusion sociale (Retis) disparu dans les années 2000⁴². S'ils veulent perdurer, les réseaux doivent alors faire preuve d'un **management et d'une gestion rigoureuse**.

Réseaux coopératifs⁴³ versus réseaux compétitifs

Les réseaux basés sur la coopération entre leurs membres dans lesquels s'inter-échan- gent des idées, des biens et de l'information sont plus stables que les réseaux marchands traversés par des rétentions et asymétries d'information voulues sciemment par les acteurs, et dans lesquels il faut des règles d'autant plus stables et formelles pour éviter toute dérive (exemple : contrats, personnalité juridique, droits de propriété). Ce caractère des réseaux coopératifs leur assure une **meilleure adaptabilité et réactivité** aux changements survenus dans leur environnement. Toutefois, la question des moyens financiers peut conduire, y compris pour les réseaux coopératifs, à se retrouver dans des **situations de compétition** vis-à-vis des autres réseaux.

A l'origine de cette mise en concurrence, il y a souvent un processus d'isomorphisme qui est une dérive courante. « **L'isomorphisme institutionnel** »⁴⁴ les conduit à imiter le mode de fonctionnement d'autres organisations. Selon cette thèse, les mêmes contraintes provenant du marché, mais aussi du droit et donc de l'État, uniformisent les réponses qu'elles apportent aux problématiques qui les traverse. Cette compétition se manifeste ici principalement dans l'accès à de nouvelles sources de financement (comme par exemple via les appels à projet) ou pour avoir un meilleur accès aux institutions, c'est-à-dire obtenir la place d'interlocuteur privilégié pour les influencer.

L'essoufflement de la participation des membres

La question de la pérennité des liens entre les acteurs des formes résiliantes se pose légitimement⁴⁵. La continuité, la stabilité ou l'extension de ces réseaux peut être freinée par un **manque d'entrain** (affaiblissement de l'intérêt personnel), voire par l'**apathie** des membres⁴⁶, ou encore par la **diminution de la confiance** qu'ils placent en leurs représentants. L'essoufflement peut aussi avoir lieu quand la solidarité baisse, que se complexifie le fonctionnement, que le centre de décision de la structure se centralise ou que le caractère démocratique de sa gouvernance s'amenuise⁴⁷. Cette fois encore, les réseaux doivent mettre en avant les ressources qu'ils apportent à leurs membres pour motiver un investissement substantiel et constant de leur part.

⁴² Pour en savoir plus : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/le-fiasco-du-parlement-bruxellois-dans-la-lutte-contre-la-pauvrete-51b8f4f8e4b0de6db9c8bbf>

⁴³ On désigne ici par « réseaux coopératifs », les réseaux basés sur la coopération, et non les réseaux de coopératives.

⁴⁴ ENJOLRAS B., « Associations et isomorphisme institutionnel », *Revue internationale de l'économie sociale*, RECMA, Vol. 261, 1996, p.68.

⁴⁵ FRAISSE L., dans LAVILLE, *op. cit.*, 2013, p.240.

⁴⁶ LASSERRE G., *op. cit.*, 1957.

⁴⁷ Pour Laurent Fraisse, les réseaux sont basés sur des identités collectives « fragiles et instables » (p.236 et s. dans LAVILLE, *op. cit.*, 2013).

CONCLUSION

L'organisation résiliente pour les acteurs de l'ESS au niveau européen est une **forme pertinente** pour la diffusion de connaissances, de pratiques et l'action collective en faveur de ce secteur économique en Europe. Les réseaux ont un rôle d'**incubateur d'innovations, d'initiatives et de partenariats stratégiques**. Ceux de l'économie sociale sont **à la frontière entre la représentation de la société civile et des entreprises du secteur**. Ce sont des intermédiaires entre les citoyens porteurs de projets sociaux et les professionnels (entrepreneurs de l'ESS ou salariés de tout type de structure entrant dans ce champ). Ils sont ainsi une **source d'expertise** très intéressante pour les institutions européennes qui ont saisi leur potentiel et ont mis en place des lignes budgétaires spécifiques à leur égard.

Toutefois, les réseaux de l'ESS ne bénéficient pas encore de financements stables ce qui limite leur capacité à faire valoir leur voix au niveau européen aux côtés des associations professionnelles représentant les entreprises classiques, ayant des moyens supérieurs, et les réseaux de la société civile, dont une vingtaine d'entre eux est subventionnée par la Commission. Ils se concentrent alors sur l'échange de ressources entre leurs membres, et mettent de côté les activités de lobbying qui permettraient d'avancer sur le projet politique et social des acteurs de l'ESS.

Horizontaux et flexibles, les réseaux comportent dans leur essence l'**idéal d'une société démocratique et coopérative**, débarrassée des intermédiaires et de la hiérarchie qui conduisent aux inégalités entre les individus et les groupes sociaux. L'ESS, qui promeut ces principes, a peut-être alors trouvé-là et sans en avoir encore pleinement conscience, le fil sur lequel tirer pour déclencher la **transition** dont rêvent ses acteurs. L'Europe est dès lors une arène de choix pour montrer que la **solidarité transcende les frontières**, et sème ainsi les graines de l'avènement du **progrès social pour toutes et tous**. Ce progrès s'inscrit dans les **aires fertiles des territoires**, grâce à l'action collective et conjuguée des **citoyens-acteurs** d'hier, d'aujourd'hui, et de demain.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- **AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., et LIVIAN Y-F.**, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, 2005.
- **BOLTANSKI L., CHIAPELLO E.**, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, éd. Gallimard, 1999.
- **BOTERF (LE) G.**, *Travailler efficacement en réseau : une compétence collective*, éd. d'Organisation, 2ème édition, 2008.
- **CORDONNIER L.**, *Coopération et réciprocité*, éd. Presses Universitaires de France, 1997.
- **DUMOULIN KERVRAN D. et PEPIN-LEHALLEUR M.** (dir.), *Agir-en-réseau : modèle d'action ou catégorie d'analyse*, éd. PUR, 2012.
- **FRAISSE L.**, Dans *Economie solidaire, perspective internationale, Pour plus de démocratie économique*, Jean-Louis LAVILLE (dir.), éd. Pluriel, 2013.
- **LATOUR B.**, *La Science en action*, éd. La Découverte, « Textes à l'appui. Série Anthropologie des sciences et des techniques », 1989.
- **LAVE J. et WENGER E.**, *Situated Learning. Legitimate peripheral participation*, éd. University of Cambridge Press, 1991.
- **LASSERRE G.**, *L'expérience coopérative de démocratie économique*, éditions Fédération Nationale des coopératives de consommation, 1957.
- **MAUSS M.**, *Sociologie et anthropologie*, 1950, éd. Les Presses universitaires de France, 4ème édition, 1968.
- **PAPADOPOULOS Y.**, « Démocratie, gouvernance » et « management de l'interdépendance » : des rapports complexes », dans J. SANTISO (dir.), *À la recherche de la démocratie : Mélanges offerts à Guy Hermet*, éd. Karthala, 2002.
- **PUTNAM R.**, *Democracies in flux, The evolution of social capital in contemporary society*, éd. Oxford University Press, 2002.
- **ROUSTANG G., LAVILLE J.-L., EME B., MOTHÉ D., PERRET B.**, *Vers un nouveau contrat social*, Sociologie économique, éd. Desclée de Brouwer, 1996.
- **STOKKINK D. et PERARD P.**, L'économie sociale et solidaire en Europe, dans *Économie sociale et solidaire*, Robert HOLCMAN (dir.), éd. Dunod, 2015.

ARTICLES

- **BOURDIEU P.**, Le capital social dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 31, janvier 1980, pp. 2-3. URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069
- **COLLETIS G., GIANFALDONI P. et RICHEZ-BATTESTI N.**, « Economie sociale et solidaire, territoires et proximité », *Revue internationale de l'économie sociale*, RECMA, Vol N°296, 2006.
- **DEFOURNY J.**, « L'émergence du concept d'entreprise sociale. », *Reflets et perspectives de la vie économique* 3/2004 (Tome XLIII), p. 9-23 URL : www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2004-3-page-9.htm

- **ENJOLRAS B.**, « Associations et isomorphisme institutionnel », *Revue internationale de l'économie sociale*, RECMA, Vol. 261, 1996.

RAPPORTS

- **LIPIETZ A.**, « L'Opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale, pour le compte du ministre de l'Emploi et de la Solidarité », Rapport final relatif à la lettre de mission de Madame la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, mimeo, 2001.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Égalité des genres et emploi : panorama des politiques de l'Union européenne*. Anna Métral, février 2016.
- *Le sans-abrisme dans les politiques européennes d'inclusion sociale : un enjeu devenu prioritaire*. Zoé Graham, janvier 2016. (1/4 série Sans-abrisme)
- *L'entreprise libérée : un nouveau modèle de management pour l'économie sociale ?* Valérie Vandermissen, décembre 2015.
- *Nations unies et COP21 : quel pouvoir d'action pour sauver le climat ?* Florence Vanwerts, décembre 2015.
- *Énergies renouvelables : faire essaimer les initiatives citoyennes européennes*. Aurore Robinet, novembre 2015.
- *Vers un service citoyen en Belgique ?* Léa Charlet, novembre 2015.
- *Quelle politique alimentaire pour l'Union européenne ?* Audrey Bureau et Estelle Huchet, octobre 2015. (1/4 série Alimentation durable)
- *Discrimination des plus de 45 ans dans le monde du travail*. Océane Imber, septembre 2015.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *L'accès des femmes aux postes à responsabilité en Europe : bonnes pratiques et recommandations pour les entreprises sociales et classiques*. Dans le cadre du projet Gender Balance Power Map, mars 2016.
- *Le secteur des services à la personne en Europe : quelle qualité des emplois et des services en Belgique ?* Léa Bottani-Dechaud, décembre 2015. (Études également disponibles : France, Finlande, Pays-Bas, Italie)
- *L'implication des entreprises dans la lutte contre les violences faites aux femmes*. Estelle Huchet, Françoise Kemajou, Anne-Claire Marquet, novembre 2015.
- *Entre entreprise sociale et classique : se co-inspirer pour un égal accès aux postes à responsabilité*. Estelle Huchet, Anne-Claire Marquet, Magda Tancau, novembre 2015.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, soucieuse de l'harmonie sociétale et environnementale des territoires susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles sont confrontées nos sociétés.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS investit depuis plus de dix ans dans la promotion de ces nouvelles formes d'entreprendre et poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles pistes comme les emplois verts, les coopératives d'énergies renouvelables ou encore la culture vecteur d'inclusion.

L'ère du tout-réseau nous enveloppe et nous interroge. Pourquoi un tel engouement pour ce terme ? Dans le champ de l'ESS, des réseaux de professionnels formels se sont développés à partir des années 90 en Europe. Cette thématique étant encore peu étudiée, PLS a voulu se pencher sur cette forme particulière d'organisation qui vise à promouvoir l'ESS en interconnectant ses acteurs.

Les sciences sociales ont commencé à s'intéresser au fonctionnement des réseaux il y a quelques décennies. L'association résiliente permet aux acteurs de faciliter les échanges de ressources entre les membres, grâce à une association coordinatrice de ces activités. Il s'agit de l'institutionnalisation de relations autour d'un projet politique : le développement de l'ESS en Europe.

Cette Note d'analyse montre, au travers d'exemples concrets, soit à partir de l'étude de cinq réseaux européens de l'ESS (Diesis, Reves, Social Economy Europe, EMES et Ripess Europe), pourquoi cette forme a été

choisie par ces acteurs, et quels avantages ceux-ci tirent de cette association. Ces réseaux, dont souvent les objectifs globaux se rejoignent – ce qui les amène parfois à travailler ensemble – recouvrent pourtant des champs diversifiés de l'ESS. D'où l'intérêt d'examiner quelles sont leurs principales activités sur les plans interne (vers leurs membres) et externe (auprès des parties prenantes concernées).

Pour illustrer cette étude, PLS a réalisé une cartographie de leur représentativité européenne.

Enfin, et comme pour tout type d'organisation, les réseaux de l'ESS connaissent leurs propres dérives, risques et limites qui sont de réels enjeux pour le succès et la pérennité de leurs actions au niveau européen. Nous avons alors émis des hypothèses, d'une part concernant l'importance des ressources financières pour mener à bien leur mission, et d'autre part, en questionnant le caractère « européen » de la représentativité qu'ils affirment.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink